



FICHE RENTRÉE SCOLAIRE 2019/2020

À renseigner en MAJUSCULES

RESPONSABLE DU DOSSIER FAMILLE (= responsable du dossier CAF)

Nom :

Prénom :

TARIFICATION et QUOTIENT FAMILIAL

Les tarifs des prestations petite enfance/enfance/jeunesse sont calculés en fonction du **Quotient Familial et/ou des Ressources** des familles, lesquels sont actualisés chaque année au 1^{er} février.

Pour simplifier vos démarches, la CAF peut transmettre leur montant directement à la Ville. Pour cela, **merci de cocher l'une des réponses ci-dessous :**

J'autorise **Je n'autorise pas** le transfert de mes données CAF (QF – Ressources)

En cas de refus, je devrai moi-même transmettre les documents nécessaires à ce calcul (avis d'imposition et attestation CAF) en janvier 2020.

FACTURATION

La facture mensuelle est envoyée chaque mois à l'adresse mail du "Représentant 1" du dossier famille. Elle est disponible également au format PDF au sein de votre esp@ce famille.

Si vous refusez l'envoi de votre facture mensuelle par mail, cochez la case :

PRÉLÈVEMENT BANCAIRE

Vous pouvez opter (si ce n'est pas encore fait) pour le prélèvement bancaire mensuel afin de faciliter vos démarches. À noter : votre compte bancaire sera débité le 5 du mois suivant la facture.

Si cette procédure vous intéresse, cochez la case :

et joignez un R.I.B à cette fiche. À réception, une autorisation de prélèvement vous sera envoyée. Le prélèvement ne sera effectif que lorsque l'ensemble des documents nécessaires aura été transmis au Service Espace Famille.

INFOS -COMMUNICATION

Les **informations courantes** destinées aux familles sont transmises uniquement à l'adresse mail du Représentant 1.

Si vous souhaitez qu'elles soient transmises sur une adresse mail différente de celle du représentant 1, merci de l'indiquer :

..... (dans ce cas, seule la facture sera transmise sur l'adresse mail du Représentant 1).

TARIFICATION (pour les enfants scolarisés dans une école publique orvaltaise)

Tout enfant scolarisé dans une école publique orvaltaise est inscrit, administrativement, à la restauration scolaire et à l'accueil périscolaire. **Mais pour fréquenter ces services, vous devez impérativement transmettre la Fiche Sanitaire 2019-2020 de l'enfant, avant le 26 juin 2019.**

1. RESTAURATION SCOLAIRE

Tarification à l'unité. [téléchargez le calculateur de tarifs 2019-2020](#)

Pas de réservation en amont (sauf en cas d'éviction ou d'allergie alimentaire).

2. ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Tarification, 2 possibilités au choix :

- **Formule à l'unité** : adaptée à une fréquentation moyenne inférieure à 4 créneaux par semaine.
- **Formule au forfait** : engagement contractuel à l'année, adapté à une fréquentation moyenne de 4 créneaux ou plus par semaine. *À noter : tarif réduit dès le 3^e enfant inscrit à cette formule.*

Je vérifie la formule tarifaire adaptée : [téléchargez le calculateur de tarifs 2019-2020](#)

Selon ma situation, je choisis ou conserve ma formule tarifaire :

- Mon enfant est scolarisé pour la 1^{ère} fois dans une école publique orvaltaise, **complétez obligatoirement le tableau ci-dessous.**
- Mon enfant était scolarisé l'an passé dans une école publique orvaltaise : **ma formule tarifaire de l'année passée est reconduite automatiquement par le Service Espace Famille.** Le tableau ci-dessous n'est donc à compléter **que si vous souhaitez la modifier.**

Nom- Prénom de l'enfant	Ecole	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	
		Tarification à l'unité	Tarification au forfait
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

En cas de changement d'organisation après la rentrée, merci de le signaler avant le 31 octobre 2019.
Passé cette date, la formule tarifaire ne peut plus être modifiée.

Les informations nominatives collectées par le service Espace Famille sont enregistrées et traitées de façon automatisée par la Ville d'Orvault – CS 70616 – 44706 ORVAULT CEDEX. Ce traitement a pour finalité d'instruire les demandes d'admission, de réaliser les inscriptions et le suivi des enfants, la facturation pour l'accès aux services scolaires, périscolaires, extrascolaires et de petite enfance, ainsi que l'accompagnement des personnes dans l'accès aux droits. Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public, soit qu'il résulte d'une obligation légale, soit qu'il résulte d'une action volontariste de la part de la Ville d'Orvault. Vous pouvez avoir accès à vos données et demander à les rectifier en contactant le service espacefamille@mairie-orvault.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant ou demander à les limiter ou à les supprimer, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative. L'ensemble des informations sur la protection des données personnelles est consultable dans le règlement intérieur sur Internet : <https://www.orvault.fr/enfance-jeunesse/espace-famille/espace-famille>

Je soussigné (e),

Fait à Orvault, le Signature manuscrite :

POUR BIEN S'INFORMER :
consultez orvault.fr !

Vous y trouverez le dossier d'information « Rentrée scolaire 2019-2020 »
et le simulateur de tarifs 2019-2020.